

Article 21 du Règlement

l'industrie forestière au Canada, mais a également suscité des éloges dans le monde entier. La rencontre au sommet à Québec a également aidé aux relations excellentes qui existent maintenant entre le Canada et son meilleur ami et plus important partenaire commercial, les États-Unis. Cette collaboration est le gage de bénéfices réels pour l'industrie forestière qui est vitale pour le Canada.

* * *

LE TOURISME

L'UTILISATION DE LA PHOTO DU MINISTRE

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, le ministre d'État chargé du Tourisme (M. McMillan) est décidément masochiste. Il essaie de rappeler à son chef qu'il existe. Non content de dépenser de l'argent pour afficher son portrait sur la publicité en faveur du tourisme, il demande maintenant aux députés d'inclure sa photo dans leur prochain envoi à leurs électeurs. Tous les députés ont reçu une trousse prête à expédier où tout est inclus jusqu'à une photo du ministre.

Que va ensuite inventer le ministre pour se faire remarquer de son chef? Je plains les députés ministériels de l'arrière-ban qui n'ont pas de budget ministériel pour diffuser leur photo à travers le pays. S'ils pouvaient seulement intervenir à la Chambre, peut-être que leur chef les remarquerait. Ils devraient demander la permission de prendre la parole s'ils veulent se faire connaître ou demander une hausse de leur budget pour qu'eux aussi puissent faire circuler leur photo comme le ministre d'État au Tourisme.

Je suis sûr que le fait de voir le visage de Tom sur une affiche du gouvernement va pousser des millions de Canadiens à partir visiter d'autres régions du pays. Le ministre des Approvisionnements et Services (M. Andre) a juré que jamais plus nous ne verrions de publicité gouvernementale montrant le vol des oies dans le soleil couchant, mais chose certaine, nous ne nous attendions pas à voir Tom s'afficher ainsi comme le champion de la cause conservatrice, monsieur le Président.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'INCLUSION DE L'INDEMNITÉ DE CESSATION D'EMPLOI DANS LE CALCUL DU REVENU

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui une journée sombre pour les travailleurs canadiens. À compter de minuit, le dimanche 31 mars 1985, des changements cruels à la Loi sur l'assurance-chômage entreront en vigueur. Aux termes de ces modifications, l'indemnisation de départ et la rémunération pour un congé payé entreront en ligne de compte dans le calcul et la durée des prestations d'assurance-chômage. La modification adoptée à l'égard de l'indemnité de départ, notamment, est une mesure cruelle et infligée délibérément à ceux qui ont perdu leur emploi sans que ce soit de leur faute.

Ces travailleurs utilisaient habituellement leur indemnité de départ pour acquitter les frais de déplacement subis pour chercher un autre emploi. Ils seront forcés maintenant d'utiliser

cette somme pour subsister jusqu'à ce qu'ils deviennent admissibles aux prestations d'assurance-chômage. En certains cas, cette période pourra être de 20 à 30 semaines, selon l'importance de l'indemnité.

• (1110)

D'autres travailleurs ont versé leur indemnité de départ dans un régime enregistré d'épargne-retraite en vue de se préparer à leur retraite. Par suite du changement qui entrera en vigueur dimanche, le particulier devra maintenant utiliser cette somme pour subsister. Pour un gouvernement qui prétend encourager la confiance en soi, c'est le comble du paradoxe. Ceci est le dernier appel que je lance à un gouvernement qui prétend épargner 60 millions de dollars au moyen de cette mesure mais qui est disposé à accorder 60 millions à une banque en faillite.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ACCOMPLI DANS BONAVENTURE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Darryl L. Gray (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, je voudrais profiter de cette occasion pour souligner l'importance du changement de gouvernement le 4 septembre dernier.

Grâce au nouveau climat créé par ce gouvernement, les citoyens de Saint-Alphonse de Caplan, dans ma belle circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, ont fait un travail d'équipe formidable. Avec la collaboration du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral, ils ont pu réaliser un projet de scierie qui va permettre de créer quelque 150 emplois permanents.

Monsieur le Président, je voudrais souligner que cela démontre, hors de tout doute, que nous sommes prêts à investir notre argent et nos énergies, à développer notre région avec un esprit d'Équipe qui va, une fois pour toutes, démontrer que nous, les gens de la Gaspésie, que nous les gens de la circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine...

[Traduction]

... nous sommes prêts à brasser des affaires. Nous sommes tout à fait disposés à travailler ensemble pour réparer les dégâts considérables causés dans ma circonscription par vingt-deux années d'administration libérale. Je félicite le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) et le gouvernement conservateur d'envisager l'avenir du Canada avec optimisme et confiance. Enfin, je félicite mes commettants d'avoir travaillé d'arrache-pied pour créer 150 emplois permanents.

[Français]

Nous allons continuer à travailler ensemble, monsieur le Président, et je vous invite, ainsi que tous les députés de cette Chambre, à visiter notre belle circonscription de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine.

[Traduction]

Vous serez reçu à bras ouverts, monsieur le Président!